

Compte-rendu des Conseils d'Administration pléniérs des 14 et 21 mai 2012

par les élus des listes « Ensemble à Tours, pour une université pluridisciplinaire et collégiale » soutenues par la FSU (SNESUP, SNEP, SNCS) et l'UNSA-Sup-Recherche.

Rappel : vos élus des listes EàT au Conseil d'Administration sont : Florence Alazard et Marc Desmet.

Séance du 14 mai 2012

Présidence du conseil par J.M. Houpert, doyen d'âge.

Une seule candidature - Déclaration de L. Vaillant (15 minutes de présentation de sa politique générale).

- Mission de service public
- ancrage dans les territoires
- stratégie d'excellence
- partenariat organismes de recherche et PRES
- Ouverture vers Poitiers et université de l'Ouest
- collectivités et industriels
- rayonnement international
- croissance 600 à 800 étudiants par an

- bilan de la dernière mandature
- de 280 à 400 contractuels en 4 ans

- contrat d'établissement 2012-2016 : entre autre, renforcer l'attractivité en formation et recherche

- objectif du programme de la liste qu'il présentait
- pas de décision à l'échelon supérieur sans prise de décision à l'échelon le plus proche.
- fierté d'en avoir été le président

élection à 14h20.

L. Vaillant : 18 voix pour.

Blanc : 4 voix (dont les 2 élus EàT)

Loïc Vaillant préside ensuite le Conseil et demande aux Vices-Présidents pressentis de se présenter :

VP chargé des moyens et de la qualité : A. Roncin (VP par intérim)

Pr. Informatique ; pas de qualité normative ; insuffisance du soutien de base de l'État ; budget 180 M (enveloppe fermée et 80 % en masse salariale). Pour chaque emploi vacant : évolution en fonction des projets. Politique d'indicateurs, transparence, solidarité, etc. Université créative.

VP chargé de la recherche, études doctorales et valorisation : E. Lesigne

Pr. Mathématiques. Recherche de plus haut niveau dans qq secteurs. Procurer à tous les moyens de travailler. 34 unités dont la moitié associées. Accentuer la visibilité internationale et les coopérations régionales. Développer les outils de pilotage de la recherche scientifique. Améliorer les échanges avec le SRI. Avancer dans la constitution des ED. Améliorer la communication scientifique. Disponible pour entretiens individuels.

VP chargé de la formation initiale et continue : N. Imbault

Mcf. Biologie. Mieux accompagner l'étudiant dans son parcours. Encourager les innovations pédagogiques. Développement de la formation à distance. Appel a projet pédagogique. Renforcer le rôle des équipes de formation et des conseils de perfectionnement. Promouvoir des actions internationales. Valorisation de l'acquis des compétences. Autonomie des étudiants. Les aider à identifier leurs compétences. Besoin de formation des enseignants.

VP chargé de la vie étudiante, du handicap et de l'égalité femme-homme : B. Delaunay

Pr. droit public. Favoriser l'engagement et la vie associative. Aménagement des rythmes. Accroître leur responsabilité ; nommer un VP étudiant. Proposer aux UFR une représentation étudiante. Renforcer l'accueil et l'accompagnement. Interaction forte avec le CROUS. Fort appui de la mission handicap. Diffuser une culture Handicap. Développer le recrutement des personnels en situation de handicap. Mise en place de la parité dans les filières. Favoriser les égalités dans les carrières. Atelier au ministère : le genre dans le recherche.

VP chargé des relations internationales : A. Giacometti

Pr. informatique. Poursuivre la mobilité sortante étudiante. > à 2% chaque année. Mise en place de contrat type. Se donner les moyens d'accueillir. Développement de doubles diplômes conjoints (1 à 2 chaque année). Approfondissement de l'international pour les laboratoires. Cellule Europe-recherche et échanges avec le Studium. Bonus qualité internationale. 2 chargés de mission dont les rôles sont redéfinir.

VP chargé social et politique de l'emploi : R. Fontaine

Pr. psychologie. Sentiment d'appartenance. Bien définir le périmètre. Etat de bien-être de la communauté. Fonctionnement de l'institution. Améliorer l'accueil des enseignants-chercheurs (véritable procédure). Promotion, formation et repérage des compétences. Gestion prévisionnelle des emplois. «je ne suis pas le VP du bonheur».

19 voix pour les 5 VP

18 voix pour A. Giacometti

4 Blancs (dont les 2 élus EàT)

Proposition de VP délégués :

- Insertion et orientation : C. Poirier, Mcf psychologie
- Partenariat et Valorisation : F. Teston, Mcf électronique
- Culture : M. Pelletier, Mcf anglais
- TICE : F. Estay, PRCE

- patrimoine : A. Azanza, BIATOS
- Vie associative : T. Thuillier, étudiant

19 voix sauf C. Poirier (18)
4 blancs (dont les 2 élus EàT)

7 membres extérieurs :

Conseil Régional - 1 représentant P. Riehl VP recherche
Conseil Général - 1 représentant C.P. Chauveau R & I
Mairie de Tours - 1 représentant R. Charvet-Pello

Acteur du monde économique et social : Conseil Economique, Social et Environnemental Régional - B. Demant
Chef d'entreprise : CCI Touraine - S. Babary

Monde socio culturel - C. Vallet (Conservatoire de Musique)
Monde Scientifique - C. Bénart (retraîtée DR CNRS à Orsay)

Les élus EàT interviennent sur cette proposition. Pour eux, le représentant du CESER fait doublon avec le chef d'entreprise et il leur semble plus judicieux, pour préserver le pluralisme et la diversité au sein du CA, de lui substituer un représentant du monde du travail. Ils suggèrent donc Stéphane Déplobin (responsable de l'Union Départementale de la CGT). Ils ajoutent que c'est une personne qui, par ses fonctions, s'intéresse non seulement au monde des salariés, mais aussi à toutes les questions qui touchent à la formation (initiale et continue) et à la jeunesse et qui connaît bien le tissu économique et social de la région.

L. Vaillant ne considère pas cette proposition : pour lui, le président propose une liste complète et le CA vote sur les 7 personnalités CA et les personnalités CS et CEVU.

Un élu demande pourquoi Tours-plus n'a pas été privilégié par rapport à la ville de Tours.

L. Vaillant : pas de compétences Enseignement Supérieur à Tours-plus.

Personnalités extérieures au CS : les représentants des organismes de recherche.

A. Foucher, CEA
P. Soulier, CNRS
C. Beaumont, INRA
M. Desmedt, INSERM

Personnalités extérieures au CEVU :

Directeur du CLOUS
Directeur de l'IUFM
Directeur académique (anciennement Inspecteur académique)

CA

21 voix - Région, Département, Ville

17 voix - Monde économique

21 voix - culture

21 voix - Science

CS

21 voix

CEVU

21 voix

Avant de clore le conseil, L. Vaillant informe les élus que le conseil du 21 mai devra élire les membres de la commission disciplinaire et de la commission des moyens. En ce qui concerne cette dernière, A. Roncin insiste sur le fait que ses membres ne sont pas tous obligatoirement issus du CA. Les élus EàT font remarquer qu'il conviendrait donc de diffuser un appel à candidature auprès des collègues qui ne sont pas encore informés. L. Vaillant et A. Roncin s'engagent à le formuler dans le courant de la semaine.

Séance du 21 mai 2012

1. Approbation du compte-rendu du CA du 26 mars

Jean Fabbri demande deux modifications au CR adressé aux élus. Bénédicte Delaunay demande une modification. Le CR est approuvé à l'unanimité.

Est distribué en séance le Contrat Pluriannuel 2012-2017. Le Président présente ce contrat, comme il l'a déjà fait depuis plusieurs mois.

2. Présentation du bilan social : bilan social de 2011 et bilan social récapitulatif de 2007 à 2011

Florence Alary présente ce bilan : on y trouve toutes les informations concernant la masse salariale, les données démographiques du personnel, etc. Concernant les emplois, l'enveloppe est stable pour le plafond défini par l'État, alors que le plafond sur ressources propres augmente. En 2012, les emplois contractuels représentent 27 % des emplois de toute l'Université et augmentent considérablement, particulièrement chez les Biatss — nouvel acronyme — (216 à 454 agents, de 2007 à 2011, surtout chez les ITRF). En 2011, 42 % de l'ensemble des Biatss de l'établissement sont contractuels. Depuis 2011, on voit les effets de la réforme des retraites avec une augmentation des 60-65 ans, bien que l'âge global des agents ait tendance à baisser. Un bilan est fait aussi en ce qui concerne la parité. La situation est contrastée selon les personnels (E-EC ou Biatss) et les catégories (MCF ou PR par exemple). Mais au total, les femmes représentent 49 % des effectifs de toute l'université (contre 51 % en 2011).

L. Vaillant complète : le nombre d'emplois titulaires est stable. On peut comparer avec d'autres universités. Des calculs théoriques peuvent être faits en ce qui concerne le nombre de personnels que l'université de Tours devrait avoir si elle était dans la

moyenne : l'université de Tours est déficitaire de 254 emplois. Dans l'université française, il y a moins de Biatss que d'enseignants, alors que ce n'est pas le cas des universités étrangères. Donc le déficit d'emplois affecte surtout les Biatss. Pour la question des contractuels, il faut organiser la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les élus EàT interviennent pour interroger Mme Alary sur la situation à Orléans et sur les doctorants dans les laboratoires (figure intermédiaire entre l'étudiant et le contractuel). Mme Alary ne dispose pas du BS d'Orléans, mais la question des contractuels se pose dans toutes les universités françaises. Les élus EàT font remarquer que le SPVC emploie beaucoup de contractuels, ce qui pose un certain nombre de problème, en termes de continuité, lorsqu'on s'adresse à ce service. Les élus EàT interviennent de nouveau sur la question des contractuels : l'autre façon de nommer ce phénomène, c'est de parler de l'explosion de la précarité. Face à cette situation, l'urgence, plutôt que d'organiser une « gestion prévisionnelle des emplois et des compétences », serait peut-être de peser pour obtenir un plan de résorption de la précarité : c'est le rôle du CA et de son Président que de mobiliser l'université pour obtenir des postes de titulaires. Par ailleurs, les élus EàT font remarquer que, si l'emploi titulaire est globalement stable, on peut regarder dans le détail et remarquer que certaines UFR (les UFR SHS en l'occurrence : voir p. 14-16 du bilan social) sont frappées par un net recul de leurs emplois, aussi bien chez les E-EC que chez les Biatss, ce qui montre le traitement différentiel de la question de l'emploi au sein de l'établissement. A. Roncin estime qu'il faut prendre en compte, pour ce qui regarde l'emploi, les taux d'encadrement des UFR.

Un élu Biatss : la question de l'action sociale reste balbutiante sur l'établissement (54 € par agent).

M. Chauveau intervient sur le quasi doublement du nombre d'arrêt maladie : dans une entreprise, c'est la traduction d'un malaise social, et il faudrait s'interroger sur ces chiffres.

3. Appel à manifestation d'intérêt régional

Cet appel part du constat dressé par la Région que cette dernière n'a pas de visibilité vraie en recherche et que, malgré un budget de la recherche en croissance constante, il n'y a pas d'augmentation du nombre de chercheurs. Ce projet : 10 millions d'€ pour un ou deux projets (voir le CR des élus UPUP-UPC du Conseil Scientifique de mars 2012). L. Vaillant annonce que Tours « organise les choses » pour le côté Biologie-Santé, notamment autour du Labex Mabimprove.

M. Deman : quelles sont les autres thématiques ? Réponse : énergies renouvelables, vulnérabilité des territoires, conditions extrêmes, tourisme culturel (mais les premières discussions ne sont pas favorables).

ML. Demonet : ce projet n'est pas très audacieux, même si on peut identifier le bio-médicament comme spécialité régionale. Ce n'est pas normal que les SHS ne soient pas présentes et que la vision de la Région soit uniquement celle du « tourisme culturel ». L. Vaillant répond qu'il est encore temps de proposer un dossier SHS, mais que la Région a été très claire sur le fait qu'importaient d'abord les « retombées économiques ».

Les élus EàT interviennent sur ce projet qui, contrairement à ce que dit L. Vaillant, ne fait pas du tout l'unanimité des collègues. D'abord, on peut douter de la pertinence du projet : comme le rappelle le cahier des charges du projet, la situation régionale est paradoxale puisque, alors que le budget régional de la recherche a considérablement augmenté, le nombre de chercheurs publics et les effectifs de recherche et

développement stagner, voire baissent légèrement. C'est bien la preuve qu'il faut des emplois publics statutaires et un financement pérenne ! Ensuite, la Région copie la politique d'excellence conduite depuis 5 ans au plan national alors que cette dernière n'a pas fait les preuves de son efficacité. De plus, dans la mesure où le calendrier est très contraint, on sait d'avance que ce sont des dossiers déjà constitués qui seront proposés (des dossiers de Labex ou autres) ce qui signifie que l'argent ira à l'argent. Par ailleurs, le dernier CS et la CP de ce conseil avaient montré les grandes réticences de la plupart des collègues potentiellement concernés qui sont lassés de passer (perdre, pour certains) leur temps à remplir des dossiers.

4. Affaires financières

Est présenté le Projet de Décision Budgétaire Modificative.

En décembre 2011, le budget prévisionnel 2012 était de 202,3 M (183 de fonctionnement dont 142 de salaires et 18,5 d'investissement). En 2011, il était de 186,8, finalement augmenté avec la DBM1 à 216. La DBM, prise sur le fond de roulement, soumise au vote aujourd'hui conduit le budget à 222,8 M.

ML. Demonet exprime de sérieuses réticences, car elle fait remarquer que certaines équipes se trouvent dans l'impossibilité de payer des gratifications de stages. A. Roncin : la DBM « recherche » est encore partielle, on résoudra les problèmes au cas par cas.

Les élus EàT interrogent sur le fonctionnement des DBM : elle sert à officialiser des augmentations de budget.

B. Wolf : il faudrait avoir une pluri-annualisation budgétaire pour l'immobilier ; un tableau du financement du contrat quadriennal par l'État ; avoir une vision par UFR de l'utilisation des crédits.

Immobilier : c'est le plat d'Étain

Les élus EàT font remarquer que les documents fournis aux élus du CA sont tellement abscons qu'il leur est difficile de se déterminer en connaissance de cause sur le budget. Certaines universités organisent une formation pour leurs élus et c'est bien le minimum si on veut que les élus ne votent pas les yeux fermés. L. Vaillant et A. Roncin admettent la pertinence d'une telle formation et s'engagent à la proposer aux élus dans les meilleurs délais. Les élus EàT interrogent ensuite le VP sur la question de l'immobilier, dont la part dans cette DBM est très importante (Bretonneau 2,6 M, plat d'Étain 3 M, et il faut ajouter une part importante des 4 M de commandes passées l'an dernier qui n'ont pas été soldées) et sur le rôle de la « nouvelle politique d'impression » dans les achats de consommables (1,3 M dans la DBM).

Vote : la DBM est approuvée, avec 3 abstentions (dont les élus EàT).

Compte-rendu de la commission des moyens. Vote : approuvé avec 2 abstentions (élus EàT)

5. Compte-rendu du CS du 27 mars 2012

Le gros chantier à venir concerne le budget de recherche. E. Lesigne indique que les bases de la distribution seront nécessairement revues et corrigées.

Les élus EàT interviennent sur le compte-rendu lui-même : il y est question de l'Appel à manifestation régional dont le CA parlait justement précédemment, mais le texte est un peu biaisé et ne rend pas du tout compte des réticences, inquiétudes et doutes de nombreux élus ou membres extérieurs du CS.

À ce sujet, E. Lesigne suggère qu'une nouvelle procédure soit mise en place pour que les élus du CS puissent intervenir sur le compte-rendu du CS, ce qui n'était pas le cas dans le précédent mandat.

Le CR est validé à l'unanimité.

6. Licence d'entrepreneur en spectacle

Présentée par Martine Pelletier. Approuvée à l'unanimité.

7. Elections des commissions

- Commission disciplinaire des PR : tous ceux du CA sauf Laurent Brunerau
- Commission disciplinaire des MCF : Florence Alazard, Martine Courtois, Jean-Louis Bouquard, Jean-Marc Houpert.
- Commission compétente pour les usagers : Didier Cherammy, Claude Ophèle, Jean-Louis Bouquard, M. Alagapin, Mlle Hubert.
- Commission des moyens : BB, Laurence Cornu ; JM Fournier, P. Vendrix ; C. Ophèle, V. Des Garets ; E. Moyse, M. Desmet ; M. Yvonnet, M. Brunereau ; M. Bouquard, M. Neron ; M. Aparicio, M. Jeanneret ; M. Boissavit ; Mme Moreau, Mme Vaillant, M. Wolf ; L. Fournier et M. Alagapin.